

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 décembre 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-115**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 décembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 décembre 2025.

Point de l'ordre du jour :

3.3. Propositions de la commission des moyens du 5 décembre 2025

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 5 décembre 2025,

Exposé de la décision :

Outre le budget rectificatif 2025 n°2 (délibération n°2025-113) et le budget initial 2026 (délibération n°2025-114), le conseil d'administration doit approuver les autres propositions de la commission des moyens (contrôle interne budgétaire et comptable, tarifs, frais de structure et subventions).

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission des moyens du 5 décembre 2025, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 31
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 11	Votes exprimés : 31
Total des membres présents et représentés : 31	Majorité requise : 16
	Pour : 31
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission des moyens du 5 décembre 2025.

Fait à Tours,